

Journée d'initiation à l'Intervention Civile de Paix (ICP)



DIMANCHE 22 SEPTEMBRE - 10H À 18H



**CICP, 21 ter rue Voltaire,
75011 Paris, dans la cafétéria**



Non-violence, prise de décision par consensus, accompagnement international, protection des droits humains, programmes terrains de PBI

Partant de l'exemple des Brigades de Paix Internationales (PBI), la Journée d'Initiation à l'Intervention Civile de Paix (ICP) est ouverte à toute personne intéressée par les thématiques de la non-violence, la prise de décision au consensus, l'accompagnement international, la protection des droits humains et les programmes-terrain de PBI, que vous souhaitiez ou non vous engager comme bénévole en France ou volontaire au sein de projets d'ICP sur le terrain.

Organisée de façon progressive, elle comprend une présentation des **principes** régissant l'action de l'ICP et les actions de terrain de PBI ; des échanges avec une ancienne volontaire de terrain ; ainsi que des **mis en situation**. Il est donc nécessaire d'être présent durant toute la journée.

Le programme

10h00-10h30 : Accueil des participantes et participants.

10h30-11h00 : Présentation du déroulement de la journée et présentations croisées

11h00-13h00 : Présentation de l'ONG PBI (historique, mandat, structure) et des Programmes terrain Mexique, Colombie, Guatemala, Honduras, Kenya (et Népal et Indonésie) et échanges avec une ancienne volontaire en Colombie et au Kenya.

13h00-14h00 : Pause déjeuner.

14h00-15h45 : • Présentation des principes régissant l'action de l'intervention civile de paix (non-violence, impartialité, horizontalité et prise de décision au consensus).

- Exercice sur la notion de non-violence et débriefing.
- Mise en situation sur la notion de consensus et prise de décision en groupe.

15h45-16h00 : Pause.

16h00-17h00 : Mise en situation : être volontaire sur le terrain.

17h00-17h30 : Présentation des différents modes d'engagement au sein de l'ICP : investissement bénévole en France, départ en volontariat terrain.

17h30-18h00 : Bilan de la journée et foire aux questions.

INSCRIPTION : Une participation de 10€ est demandée pour la location de la salle et les frais d'organisation. Le déjeuner est à la charge de chaque participant.e. L'inscription est obligatoire, le paiement se fait via la plateforme HelloAsso : <https://bit.ly/2NyMRhM>